



1/ Objet et domaine d'application

Cette instruction de travail décrit les modalités de réalisation d'un prélèvement d'un liquide de ponction (ascite, pleural, péricardique, articulaire).

2/ Références et documents sources

FE CBP 1040 « Demande de renseignements : liquide de ponction »

PR BACT 1025 « examen cyto bactériologique : suppurations des séreuses »

PR BACT 1012 « examen bactériologique : suppurations osseuses et articulaires »

3/ Responsabilités

Le préleveur diplômé est responsable de la bonne application de cette instruction de travail.

4/ Matériel et conditions de prélèvement

◆ Conditions de prélèvement

- Dès les premiers signes cliniques ou radiologiques d'épanchement ou d'infection
- Idéalement, avant toute antibiothérapie

◆ Matériel

- **Pour la culture microbiologique:** tube sec stérile ou milieu e-swab ou seringue bouchée après avoir chassé l'air et éliminé l'aiguille ou flacon d'hémoculture.

L'ensemencement immédiat du liquide en flacons d'hémocultures est recommandé pour permettre l'isolement de certaines bactéries fragiles et/ou de croissance lente, sauf si le liquide résulte de la perforation d'un organe creux à contenu septique.

Si le volume est faible, il convient de privilégier un **flacon anaérobie**. Il est conseillé d'inoculer 5-10 ml par flacon si possible (il a été montré que 2-3ml par flacon serait suffisant pour les pleuraux).

Chez l'enfant l'utilisation de ces flacons a démontré sa supériorité, notamment pour l'isolement de *K. kingae* dans les infections ostéo-articulaires.

Il convient de toujours garder un aliquote de l'échantillon dans un tube sec pour les examens microscopiques et microbiologiques supplémentaires >>>> **ne pas inoculer la totalité de la ponction en flacon d'hémoculture.**

- **Pour la cytologie :** tube hépariné (vacutainer à bouchon vert)
ou tube citraté (vacutainer à bouchon bleu) sauf si le volume prélevé est faible (< 3ml)

La cytologie est facilitée par les anticoagulants des tubes mais l'héparine peut inhiber la PCR et l'EDTA la culture.

5/ Généralités

5.1. Prélèvement du liquide de ponction (articulaire, ascite, pleural,...) réalisé par un médecin

- Désinfection cutanée (asepsie au moins en 2 temps)
- Recueil dans le tube stérile (indispensable)
- Quantité nécessaire \geq 3ml
- Aliquoter dans les tubes ou flacons

Si quantité très faible (quelques gouttes) adresser la seringue bouchée **sans aiguille** au laboratoire et spécifier l'examen à privilégier : cytologie ou culture.

5.2. Transport

- Fermer correctement le flacon
- Porter rapidement au laboratoire (voir modalités sur manuel en ligne ou **IT BACT 1077**)

6/ Recherches particulières sur prescription explicite

Mycobactéries, leptospires, antigènes solubles, herpès, électrophorèse des protéines, marqueurs tumoraux ...

>>> Sous traitance